

CAHIER BIODIVERSITÉ 2022



ENGIE

ÉDITO



Nos métiers et nos projets intègrent la protection de la biodiversité de la décision d'investir aux opérations pour deux raisons simples : la perte de biodiversité réduit la performance des services écosystémiques et elle a un impact sur le changement climatique. Si nous échouons à enrayer la perte de biodiversité, nous perdons la bataille contre le changement climatique. Le déploiement des technologies nécessaires à la décarbonisation de notre mix énergétique doit se faire avec l'intégration des attentes des acteurs locaux au regard de la biodiversité. C'est pourquoi, chez ENGIE, nous avons des engagements forts tant sur le climat que sur la biodiversité. Notre force est de combiner une approche globale du système énergétique et une approche locale de la biodiversité et de l'engagement des parties prenantes. Nous avons établi des objectifs ambitieux sur la biodiversité, à travers act4nature international : nous nous engageons notamment à avoir mis en place des plans d'action en coordination avec les parties prenantes pour 100% des sites à proximité d'une aire protégée d'ici 2030, et à mettre en œuvre des solutions fondées sur la nature pour associer l'adaptation au changement climatique des actifs et la préservation de la biodiversité.

Pierre-François Riolacci

Directeur général adjoint en charge des Finances,
de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise et des Achats

UNE GOUVERNANCE A LA HAUTEUR DES ENJEUX

Les enjeux du climat et de la biodiversité étant intrinsèquement connectés, ils font l'objet d'une attention et d'un pilotage rigoureux, au plus haut niveau du Groupe.

Un processus de gouvernance fondé sur des référentiels exigeants

La stratégie biodiversité d'ENGIE est déclinée en objectifs **suivis par le Comité Exécutif et le Conseil d'Administration** (via le Comité en charge de l'Éthique, de l'Environnement et du Développement Durable) et validés en externe par une tierce partie comme le comité de pilotage de act4nature international. La progression de la performance est mesurée au moins **une fois par an** et publiée dans les documents officiels (site internet, document d'enregistrement universel et rapport intégré). Tous les résultats sont **vérifiés chaque année** par des auditeurs externes.

ENGIE souhaite intégrer dès que possible les futures recommandations de la **Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD) et des Science Based Targets for Nature (SBTN)**. Le Groupe suit les travaux en cours et participe à la phase pilote du SBTN, car il s'agit de deux outils pertinents pour **analyser en profondeur les risques et les opportunités concernant la nature**, et pour intégrer dans la stratégie la dimension financière des impacts liés à la biodiversité.

Une approche collaborative

Convaincu qu'une **approche collaborative est indispensable** pour démultiplier son impact, et soucieux de partager son engagement et son expérience, ENGIE s'est associé en 2021 aux grands événements destinés à accélérer l'engagement collectif en faveur de la biodiversité : le One Planet Summit, la première partie de la COP 15, l'European Business and Nature Summit ou encore le Congrès Mondial de la Nature. Nous avons également adhéré au Call for Action de Business for Nature pour porter la biodiversité au plus haut niveau. Le Manifeste de Marseille adopté au terme de ce dernier

Intégrer la biodiversité dans l'analyse des projets

ENGIE ne développe aucun projet sans en évaluer l'impact sur la biodiversité et s'efforce systématiquement à avoir un impact positif. Dans le cas où ce n'est pas avéré, le Groupe met en œuvre un processus en 4 étapes :

- 1. éviter tout impact négatif ;**
- 2. Si ce n'est pas faisable à 100% : réduire les impacts négatifs** autant que possible ;
- 3. Compenser** ce qui ne peut être réduit ;
- 4. Et si l'impact résiduel ne peut être compensé : renoncer au projet.**

Lorsque qu'un impact potentiel ne peut être évité ou compensé, le Groupe n'hésite pas à renoncer à des projets. Cela a notamment été le cas pour deux projets dans la région Grand Est en France, en raison de l'impact potentiel qu'ils auraient pu avoir sur les espèces et les habitats, notamment le milan royal, une espèce classée comme vulnérable sur la liste rouge de l'UICN. Ce fut également le cas aux Etats-Unis où des tortues gaufrées auraient été perturbées par un projet de parc solaire.

s'articulait autour de 3 thèmes majeurs :

- l'adoption d'un cadre mondial pour la biodiversité, transformateur, efficace et ambitieux, lors de la COP 15 de mai 2022 ;
- l'intégration de la protection de la nature dans la relance globale post-COVID ;
- et enfin, une action coordonnée contre les crises interconnectées du climat et de la biodiversité.



Eva Zabey,
Directrice Executive, Business For Nature

Nous devons modifier notre relation avec la nature. La prochaine conférence COP15 sur la biodiversité est notre meilleure chance de garantir un avenir sain pour les populations et la planète. Les entreprises font partie de la solution, elles doivent rapidement intensifier et accélérer leurs actions et élever publiquement leur voix en faveur de la nature. Par exemple, en appelant les gouvernements à adopter une résolution visant à stopper et à inverser la perte de biodiversité d'ici 2030 et à réorienter les subventions qui nuisent à la biodiversité. Les entreprises peuvent prendre dès aujourd'hui des mesures "sans regret", par exemple en veillant à ce que leurs chaînes d'approvisionnement soient exemptes de déforestation et en investissant dans la protection et la restauration des écosystèmes. Nous devons agir maintenant et travailler ensemble pour offrir un avenir équitable, positif pour la nature et sans émissions de CO₂. ”

BUSINESS
FOR NATURE



LA BIODIVERSITÉ AU CŒUR DE LA STRATÉGIE ET DES ACTIVITÉS D'ENGIE

Afin de contribuer à la lutte contre l'érosion mondiale de la biodiversité, de remédier à ses impacts et de continuer à bénéficier des services écosystémiques, le Groupe s'est engagé dès 2010 à intégrer la biodiversité dans sa stratégie, avec une approche globale : depuis la conception des projets jusqu'à la fin de vie d'un site.

Cette action du Groupe s'est accompagnée, depuis 2012, d'engagements externes pour préserver la biodiversité à l'échelle mondiale, réaffirmant ainsi l'importance de la biodiversité dans sa stratégie avec la volonté de contribuer à l'atteinte des objectifs mondiaux sur le sujet. Dans ce cadre, ENGIE s'engage depuis plusieurs années dans la Stratégie Nationale française pour la Biodiversité (SNB), l'Engagement en faveur des entreprises et de la biodiversité et la préservation des sites UNESCO. Le Groupe est également accompagné depuis plus de dix ans par le comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et France Nature Environnement (FNE).

En 2021, ENGIE a renouvelé ses engagements dans act4nature international (périmètre monde) et s'est impliqué dans « Entreprises Engagées pour la Nature » (périmètre France). Le Groupe a également défini une nouvelle feuille de route 2020-2030, sur la base des pressions majeures identifiées par l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques), des ODD (Objectifs de Développement Durable) des Nations Unies, des engagements communs act4nature et des enjeux propres aux activités. Ces engagements individuels se déclinent selon 4 axes, chacun associé à un ou plusieurs objectifs :

Axe 1

Empreinte au sol et continuités écologiques

Sur ses différents sites, ENGIE peut contribuer à la préservation de la biodiversité en optimisant l'utilisation de son empreinte foncière, en restaurant des corridors écologiques et en réduisant la présence d'espèces exotiques envahissantes.

Axe 2

Changement climatique

La préservation de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique sont profondément liées. Réduire les émissions de gaz à effet de serre pour lutter contre le réchauffement climatique est une des conditions nécessaires à la préservation de la biodiversité. La réciproque est également vraie : en préservant les équilibres et les fonctionnalités écologiques d'un habitat, les conditions climatiques sont naturellement régulées.

act4nature
international

Axe 3

Chaîne de valeur

Les impacts sur la biodiversité sont répartis sur toute la chaîne de valeur. Le Groupe intègre donc dans ses analyses de risques et opportunités les impacts potentiels de ses activités propres, mais aussi ceux de sa chaîne d'approvisionnement, et entretient un dialogue permanent avec ses parties prenantes tout au long de la chaîne de valeur.

Axe 4

Sensibilisation

L'atteinte des engagements du Groupe ne peut se faire qu'avec l'implication forte de ses collaborateurs. ENGIE développe donc des outils de sensibilisation et de partage de bonnes pratiques accessibles à tous, qu'il diffuse largement.

Axe 1 • Empreinte au sol et continuités écologiques



Sites prioritaires pour la biodiversité*

Poursuite du développement de plans d'actions¹ pour les sites situés dans ou à proximité d'une zone sensible pour la biodiversité en appliquant la nouvelle définition de site prioritaire, incluant désormais tous les sites situés à proximité des aires protégées² sans dérogation possible.

Nos réalisations en 2021

- 41% de plans d'actions déployés à fin 2021.

Nos objectifs

2025 : 50% sites prioritaires dotés d'un plan d'action établi avec les parties prenantes concernées.

2030 : 100% sites prioritaires.



Gestion écologique des sites

Mise en place d'une gestion écologique des sites³ pour l'ensemble des activités industrielles du Groupe, a minima entretien des espaces verts respectueux de la nature et zéro produit phytosanitaire.

Nos réalisations en 2021

- Fin 2021, 28% de sites sont entretenus sans produit phytosanitaire chimique et dans le respect des cycles de la biodiversité locale.

Nos objectifs

2025 : 50% sites • **2030** : 100% sites.

Axe 2 • Changement climatique



Solutions fondées sur la Nature

Pour agir simultanément sur les enjeux du changement climatique et la biodiversité, contribution à la mise en œuvre de Solutions fondées sur la Nature (SfN) dans les territoires.

Nos réalisations en 2021

- Travaux avec le Comité français de l'UICN et le réseau interne biodiversité pour identifier les solutions conformes au standard de l'UICN.

Nos objectifs

- **2022** : 10 projets identifiés conformes au standard SfN de l'UICN.
- **2025** : mise en œuvre de ces projets.

Axe 3 • Chaîne de valeur



Éviter Réduire Compenser

Application de la séquence « éviter-réduire-compenser » sur les projets de développement présentés au Comité des Engagements (CDE), partout dans le monde, en concertation avec les parties prenantes.

Nos réalisations en 2021

- Refonte de la matrice RSE, intégrée aux dossiers présentés au CDE pour inclure le respect de séquence ERC. Revue des dossiers supérieurs ou égaux à 30 M€ par la direction RSE du Groupe.
- Renforcement du suivi de l'application de la matrice prévu en 2022 avec notamment le déploiement de formations internes.

Nos objectifs

2022 : 100% des dossiers soumis au CDE Groupe font l'objet d'une analyse concertée avec les parties prenantes des enjeux biodiversité⁴.

2025 : étendre progressivement la procédure d'examen aux dossiers de montants inférieur au seuil de soumission au CDE Groupe.



Chaîne d'approvisionnement

Intégration de critères biodiversité dans les analyses de cycle de vie pour réaliser une étude approfondie des impacts et dépendances au regard de la biodiversité pour les activités du Groupe tout au long de la chaîne de valeur, afin d'identifier les enjeux et les solutions adéquates pour y répondre.

Nos réalisations en 2021

- Analyse de deux activités via l'analyse de cycle de vie (solaire et biométhane). Les résultats seront étudiés au regard d'autres méthodes utilisées dans le cadre de SBT for Nature.

Nos objectifs

Examiner chaque année 2 activités du Groupe jusqu'en 2025.

Axe 4 • Sensibilisation



Sensibilisation

Mise à disposition de modules de sensibilisation à la biodiversité pour l'ensemble du personnel (reconduction de l'objectif 2018).

Nos réalisations en 2021

- Modules de formation réalisés et mis en ligne en octobre 2021. Environ 300 salariés formés en 3 mois.
- Lancement du déploiement de la fresque biodiversité au sein du Groupe.

Nos objectifs

2 modules minimum par an d'ici 2025, disponibles en 3 langues.

• **2022-2023** : 3 000 salariés formés / an

• **2024-2025** : 5 000 salariés formés / an.

Partage

Création d'une plateforme de partage des bonnes pratiques.

Nos réalisations en 2021

- La plateforme a été lancée en 2021.

Nos objectifs

Plateforme opérationnelle avant fin 2022.

* Cet objectif est inclus dans l'objectif RSE 2030 de mise en place de plans environnementaux pour l'ensemble des sites, activités et projets en concertation avec les parties prenantes

1 - Les plans d'action s'inscrivent dans un cadre défini au niveau Groupe et sont vérifiés sur site par les commissaires aux comptes annuellement.

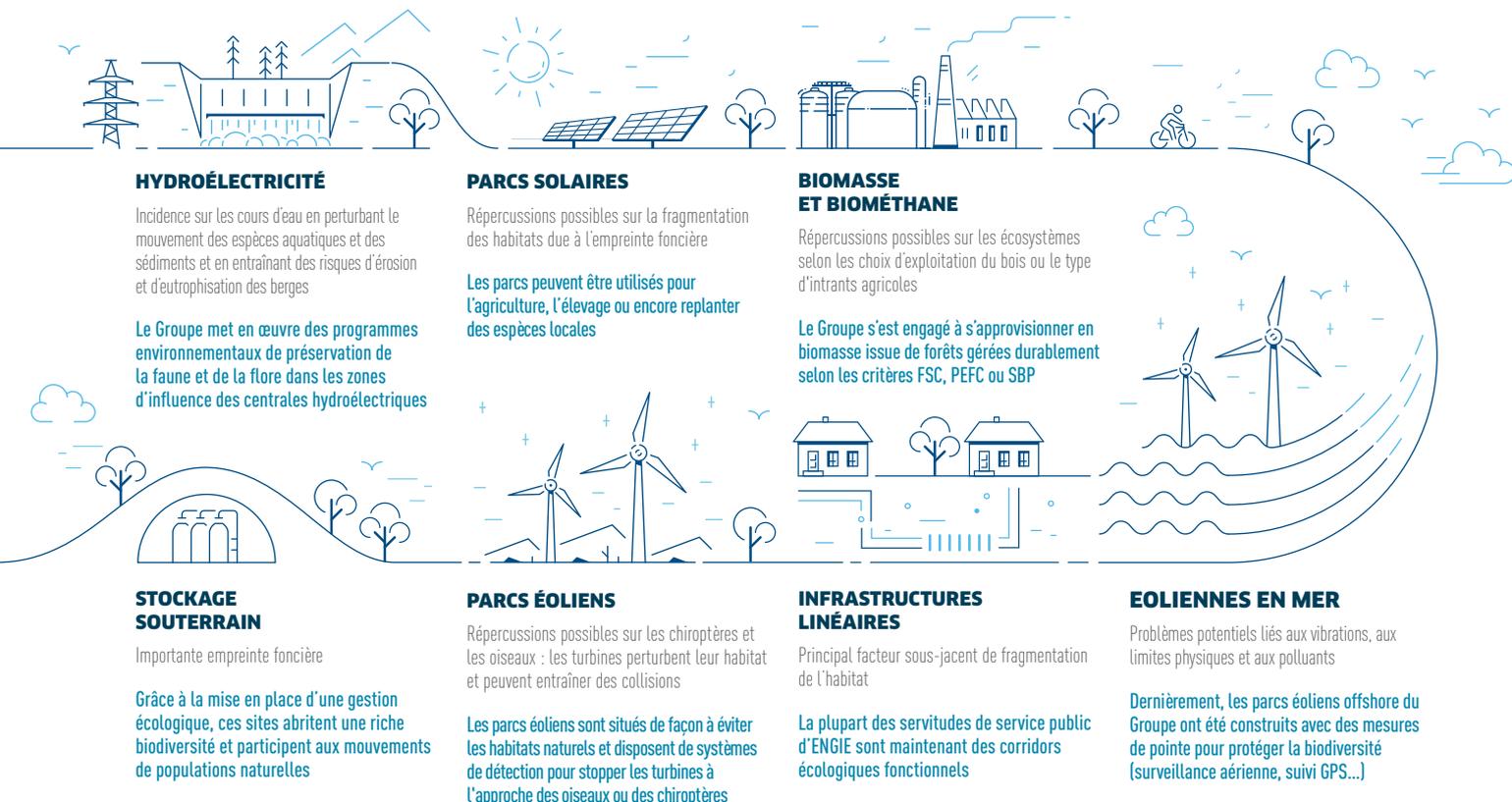
2 - Extension du type d'aires prises en compte à l'ensemble des aires protégées référencées

3 - Sites industriels intégrés dans le périmètre du reporting environnemental du Groupe, soit, en 2021, 792 sites

4 - Au cours de l'année 2020, ENGIE a engagé des investissements (hors acquisitions) pour 2,3 GEUR dont environ 73% ont été validés en CDE

ATTÉNUER LES RISQUES, DÉVELOPPER LES OPPORTUNITÉS

Comme toutes les activités industrielles, celles d'ENGIE contribuent aux pressions exercées sur la biodiversité. Pour chacune d'entre elles, le Groupe déploie des solutions pour atténuer son impact :



HYDROÉLECTRICITÉ

Incidence sur les cours d'eau en perturbant le mouvement des espèces aquatiques et des sédiments et en entraînant des risques d'érosion et d'eutrophisation des berges

Le Groupe met en œuvre des programmes environnementaux de préservation de la faune et de la flore dans les zones d'influence des centrales hydroélectriques

PARCS SOLAIRES

Répercussions possibles sur la fragmentation des habitats due à l'empreinte foncière

Les parcs peuvent être utilisés pour l'agriculture, l'élevage ou encore replanter des espèces locales

BIOMASSE ET BIOMÉTHANE

Répercussions possibles sur les écosystèmes selon les choix d'exploitation du bois ou le type d'intrants agricoles

Le Groupe s'est engagé à s'approvisionner en biomasse issue de forêts gérées durablement selon les critères FSC, PEFC ou SBP

STOCKAGE SOUTERRAIN

Importante empreinte foncière

Grâce à la mise en place d'une gestion écologique, ces sites abritent une riche biodiversité et participent aux mouvements de populations naturelles

PARCS ÉOLIENS

Répercussions possibles sur les chiroptères et les oiseaux : les turbines perturbent leur habitat et peuvent entraîner des collisions

Les parcs éoliens sont situés de façon à éviter les habitats naturels et disposent de systèmes de détection pour stopper les turbines à l'approche des oiseaux ou des chiroptères

INFRASTRUCTURES LINÉAIRES

Principal facteur sous-jacent de fragmentation de l'habitat

La plupart des servitudes de service public d'ENGIE sont maintenant des corridors écologiques fonctionnels

EOLIENNES EN MER

Problèmes potentiels liés aux vibrations, aux limites physiques et aux polluants

Dernièrement, les parcs éoliens offshore du Groupe ont été construits avec des mesures de pointe pour protéger la biodiversité (surveillance aérienne, suivi GPS...)

La dégradation de la biodiversité fait peser différents risques sur les activités d'ENGIE, dont la gravité varie selon le degré de dépendance aux écosystèmes naturels. Pour autant, la biodiversité représente également une opportunité de création de valeur pour le Groupe.



Dépendance à la nature

Tous les processus de production d'énergie mis en œuvre par ENGIE reposent sur les services écosystémiques, ce qui signifie qu'ils sont vulnérables à leurs perturbations. Comprendre quels services écosystémiques soutiennent les processus de production aide le Groupe à améliorer ses performances en prévenant les risques naturels et en rendant ses processus plus résilients.



Evolution réglementaire

Outre les conditions existantes en matière de permis d'exploitation et de diligence raisonnable, la réglementation sur la biodiversité s'intensifie. ENGIE anticipe ces évolutions et s'attache à proposer des solutions innovantes pour réduire ses impacts et les compenser.



Dialogue avec les parties prenantes locales

Une bonne gestion de la biodiversité permet d'améliorer l'intégration locale avec les parties prenantes et d'accroître l'acceptabilité des activités d'ENGIE sur le long terme, notamment pour le développement des énergies renouvelables.



Risques de marché

L'évolution des préférences des consommateurs en faveur de produits ayant un impact réduit sur la biodiversité, ou des exigences des acheteurs, protection de la biodiversité dans la chaîne d'approvisionnement, peut créer des risques de marché.



Risques financiers

Ils comprennent l'assurance, l'accès au capital et la perte d'opportunités d'investissement, les investisseurs intégrant de plus en plus l'empreinte biodiversité dans leurs stratégies d'investissement

AGIR ENSEMBLE POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Pour faire vivre son projet et atteindre son objectif, ENGIE s'appuie sur deux partenaires principaux :



Le Comité français de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature)

- Le partenariat avec le Comité français de l'UICN permet :
- à celui-ci d'apporter au Groupe son expertise pour intégrer davantage la biodiversité dans sa stratégie et ses activités ;
 - La conduite de réflexions communes avec les membres, experts et partenaires entreprises du Comité français ;
 - Le soutien et la participation d'ENGIE à des initiatives et projets menés par l'UICN France.



La Fédération France Nature Environnement (FNE)

- Le partenariat avec France Nature Environnement est centré sur un niveau plus opérationnel via un appui à des réalisations concrètes et la mise en relation avec les associations locales.
- L'élaboration d'outils permettant d'adapter nos stratégies ou indicateurs au niveau local et au niveau métier ;
 - Le dialogue sur des sujets d'opportunités et la mise en contact avec des experts locaux ;
 - La conduite d'actions de communication et de sensibilisation



Cédric Barbary,
Responsable du Pôle biodiversité d'ENGIE green



Qui connaît le mieux la diversité écologique d'un territoire ? Sans aucune hésitation, ceux qui y vivent ou y travaillent au quotidien : les associations, les habitants, les élus. Or, la préservation de la biodiversité, c'est aussi une promesse des énergies renouvelables. Pour être à la hauteur de cette promesse, ma conviction est que nous devons, comme développeurs et exploitants de parcs solaires et éoliens, nous appuyer au maximum sur les connaissances naturalistes des partenaires locaux et sur les nombreuses initiatives écologiques territoriales ”



S'appuyer sur les solutions fondées sur la nature pour réhabiliter la mangrove

Au Moyen-Orient, certaines centrales électriques du Groupe risquent de subir des inondations côtières à long terme et sont déjà confrontées à des perturbations opérationnelles dues à l'appauvrissement de l'écosystème marin. Pour prévenir et réduire ces risques, ENGIE a développé le projet Blue Carbon qui vise à réhabiliter des zones de mangroves à Abu Dhabi à l'aide de la technologie des largages de graines par drones. Cette action contribue à réduire la vulnérabilité des côtes face à l'élévation du niveau de la mer et à réparer les habitats naturels de multiples espèces. Les mangroves ont également un énorme potentiel de séquestration du carbone. La première étape de ce projet pilote, initié en 2020 avec le largage par drone de 2 000 graines, s'est conclue par un taux de réussite supérieur à 30%. Il s'est donc poursuivi en 2021 par le largage de plus de 35 000 graines, avec un taux de réussite prévisionnel encore supérieur. A la suite de ce succès, le projet pourra être répliqué dans d'autres régions côtières.

Rejoignez la communauté des Imaginative Builders



1 Place Samuel de Champlain, Fbg de l'Arche
92930 Paris la Défense Cedex
France

www.ENGIE.fr

